

# Formation initiale à la sécurité des entreprises extérieures Niveau 2 (GSI 2)

## PROGRAMME

### 1. INTRODUCTION - OBJECTIFS

- a. Tour de table
- b. Mise en évidence des objectifs

### 2. CONTEXTE ET ENJEUX DE SECURITE

- a. Accidents du Travail (AT), Maladies Professionnelles (MP), définitions, statistiques, indicateurs sécurité
- b. Intérêts et méthodologie de l'analyse des AT, arbre des causes
- c. Principes généraux de la démarche d'analyse et d'évaluation des risques et du Document Unique (DU)
- d. Notions fondamentales en SSE, danger, risque situation dangereuse...
- e. Les responsabilités de chacun, la délégation de pouvoir
- f. Code pénal, délits en cas d'AT
- g. Les acteurs internes et externes de la prévention

### 3. ROLE ET MISSIONS DU NIVEAU 2

- a. Personnes concernées
- b. Avant intervention : appel d'offres et commande, plan de prévention, autorisation de travail, accueil chantier
- c. Pendant l'intervention : gestion des situations dégradées, droit d'alerte et de retrait
- d. Exercices pratiques à partir d'une situation de travail type

### 4. PLAN DE PREVENTION

- a. Identification de situations de co-activité et recherche de mesures de prévention
- b. Etude de cas « plan de prévention »
- c. Rédaction des modes opératoires
- d. Inspection commune avec analyse des co-activités
- e. Rédaction des plans de prévention
- f. Rédaction des permis de travail

### 5. CONCLUSION

- a. Rappel de l'importance du rôle du N2
- b. Son devoir d'exemplarité
- c. Rappel : pas d'autorisation écrite, pas de travail

### 6. EVALUATION DES CONNAISSANCES

- a. Questionnaire final
- b. Bilan de la journée

Formation sanctionnée par un  
certificat de stage :  
**La carte UIC**



#### Durée

Deux jours (14h)



#### Pré requis

Être titulaire d'un certificat Niveau 1 en cours de validité. Lire, écrire et parler le français.



#### Public concerné

Personnel des Entreprises Extérieures encadrant une équipe et habilité à signer les autorisations de travail.

Personnel organique ou intérimaire.

#### Buts professionnels

Obtenir la carte UIC attestant de la réussite au QCM réalisé en fin de stage.

#### Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels,
- Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, et les responsabilités civile et pénale,
- Savoir réaliser une évaluation des risques en situation de co-activité, et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées,
- Savoir faire appliquer les procédures de prévention et de protection,
- Acquérir une culture sécurité.

#### Méthodes pédagogiques

- Jeu de Questions / Réponses
- Jeu de rôles et études de cas
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Discussions

#### Mode d'évaluation

Un contrôle des connaissances est effectué en fin de stage sous forme de test comprenant un Questionnaire à Choix Multiples et des questions ouvertes.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.